

21 DÉCEMBRE 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil Supérieur de l'Énergie du 9 décembre 2016

Flash
Info

FO s'oppose aux tarifs de transport gaz

FO Énergie et Mines constate **une très préoccupante baisse des charges d'exploitation** imposée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour les deux opérateurs GRTgaz et TIGF.

Ce projet de délibération risque d'**affecter les conditions de travail et de rémunération du personnel et des entreprises sous-traitantes, ainsi que l'emploi**, avec comme conséquence la dégradation du climat social, la perte de motivation, sans compter l'incompréhension totale du personnel des deux GRT qui œuvrent, avec une productivité déjà extrêmement accrue par rapport aux années précédentes.

FO souligne également que **le niveau de maintenance, de sécurité, de disponibilité et d'intégrité de l'outil industriel actuel et futur pourrait être affecté**, ce qui conduirait, à terme, à une dégradation du Service Public.

Avec un système de bonus/malus sur le niveau des frais de fonctionnement, FO s'inquiète fortement d'une pression exacerbée des actionnaires sur les GRT, visant à **obtenir coûte que coûte des gains de productivité, afin de pouvoir compenser la baisse de la rémunération du capital**.

FO a donc donné un avis défavorable au projet de tarification.

Résultat du vote : 9 abstentions, 7 pour et 6 contre (dont FO)

FO attire très solennellement l'attention du CSE, sur **une logique de réduction drastique des frais de personnel et des moyens des GRT avec comme corollaire des risques sociaux et industriels**, pour un bénéfice de gain au consommateur final plus qu'utopique, alors que le coût du transport représente seulement 7,5 % du coût global au consommateur final.